

IQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Numéro fiscale : 098513509059311

WILAYA DE TLEMCEM - DAIRA DE CHETOUANE - COMMUNE DE CHETOUANE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics, le président de l'Assemblée Populaire Communale de Chetouane informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale paru dans les journaux nationaux le 26/11/2025. concernant la réalisation des projets suivant les lots indiqués ci-dessous qu'à l'issue de la réunion d'évaluation des offres le 09/12/2025. elle propose d'attribuer à titre provisoire l'opération comme suite :

Projet du marché	Soumissionnaires	Montant DA	NIF	Délai d'exécution	Observation
REALISATION D'UN TERRAIN DE JEUX A HAI EL HAWCH EL WAI OUZIDANE	KRIM KHEREDINE	11.452.560.00 DA après correction	18013400086619700000	75 jours	MOIS DISANT

Tous les candidats qui souhaitent prendre connaissance de leurs motifs à se rapprocher de nos services (bureau des marchés) au plus tard trois jours (03 jours) à compter de la première parution de cette publicité aussi Toute personne contestant ce choix peut introduire son recours auprès du comité communal des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis à la presse nationale conformément à l'article 56 de la loi 12/23 du 05/08/2023 et l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 Du 16/09/2015

LE PRESIDENT